



## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BIATHLON

Destinataires : Membres collectifs (clubs affiliés) de la Fédération québécoise de biathlon

Expéditeur : Mario de Lafontaine, directeur général

Date : Le 23 octobre 2020

Objet : **Avis de convocation des membres – Assemblée annuelle 2020**

---

Cher membre,

Par la présente, nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle 2020 de la *Fédération québécoise de biathlon (FQB)*, laquelle aura lieu le samedi 7 novembre 2020, à 13h30, sur ZOOM.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette assemblée, le formulaire de la mise en candidature pour le poste d'administratrice et administrateur et le formulaire à remplir pour le nom de votre délégué(e). Le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 6 octobre 2019 vous parviendra au plus tard demain.

Quant au rapport annuel de club, pour ceux qui ne l'ont pas déjà remis à la FQB, les deux formulaires fournis devront être remplis, par période de l'année (avril à décembre 2019 et janvier à mars 2020), en plus d'une lettre d'une page faisant état de vos activités de l'année 2019-2020. Seule cette dernière sera lue par le délégué(e) de votre club lors de l'assemblée.

Vous recevrez le 28 octobre prochain les amendements aux règlements généraux de la corporation adoptés par les membres du conseil d'administration et qui devront être ratifiés à l'AGA 2020. Au cours de l'exercice financier 2022-2023, la FQB, au même titre que les autres fédérations sportives du Québec, devra se conformer au code de gouvernance du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour continuer à recevoir la reconnaissance du Programme de soutien aux fédérations sportives (PSFSQ). Ces amendements aux règlements généraux représentent la première étape d'autres amendements à venir. Par conséquent les nouveaux membres collectifs du conseil d'administration de la Fédération doivent être membre du conseil d'administration d'un club affilié de la FQB mais ne peuvent pas être un entraîneur ou un officiel.

Conformément à nos Règlements et à leurs modifications, trois postes d'administrateurs désignés aux clubs affiliés de la FQB seront en élection cette année. Le document de mise en candidature ci-joint devra être rempli et signé avant de nous le faire parvenir. Les personnes qui ne peuvent être présentes à l'assemblée et qui désirent présenter leur candidature à l'un des postes devront nous remettre une procuration avant les élections.

Vous êtes priés de noter que seules les personnes qui auront acquitté leurs frais d'adhésion individuels à notre Fédération, avant l'assemblée, seront admises à l'assemblée.

Nous vous serions reconnaissants de faire parvenir tous les documents demandés au plus tard le lundi 2 novembre 2020 à l'adjointe administrative de notre Fédération, Madame Laurianne Noël, à [laurianne.noel2017@gmail.com](mailto:laurianne.noel2017@gmail.com).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné à [delafontainem4@gmail.com](mailto:delafontainem4@gmail.com)

Je vous prie d'agréer mes plus sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink that reads "Mario de Lafontaine". The signature is fluid and cursive, with the first name "Mario" being the most prominent part.

Mario de Lafontaine  
Directeur général